

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet Perséides : la Ville de Pully éteindra son éclairage public la nuit du 12 au 13 août 2022 pour la nuit des étoiles filantes

La Ville de Pully participe pour la 3^{ème} année au « Projet Perséides » une action qui encourage les communes vaudoises à éteindre leur éclairage public pour la nuit des étoiles filantes.

Chaque année, le ciel offre un magnifique spectacle d'étoiles filantes durant l'été, dont l'apogée se situe habituellement durant la nuit du 12 au 13 août. Trop souvent, ce spectacle est altéré par la pollution lumineuse provoquée par l'éclairage artificiel.

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Ville de Pully a décidé de répondre favorablement à l'invitation de l'association Projet Perséides qui encourage l'ensemble des communes vaudoises à éteindre leur éclairage durant cette nuit particulière. A cette occasion, la Ville procédera à l'extinction de l'éclairage public de la majorité des zones résidentielles. Seuls les axes principaux (av. de Lavaux, bd de la Forêt, av. Général Guisan et ch. de Rennie) seront maintenus allumés pour des raisons de sécurité.

Pour que la sécurité de toutes et tous soit garantie, les patrouilles de Police Est Lausannoise seront présentes dans les zones concernées durant la nuit du vendredi 12 au samedi 13 août. Il est recommandé, pour se déplacer à pied, de porter des couleurs claires et de se munir d'une lampe de poche.

Il est important de rappeler que l'éclairage, bien qu'il soit nécessaire à la sécurité des usagers et usagères de l'espace public, est source de pollution lumineuse. Il impacte également la biodiversité et consomme une grande quantité d'énergie. C'est pour ces raisons que la lumière artificielle doit être utilisée avec modération. Les habitants et habitantes de Pully peuvent contribuer à cette action grâce à quelques gestes simples : extinction des vitrines, des jardins, des balcons, des allées privées, etc.

La réduction de la consommation d'énergie fait partie intégrante de la politique énergétique de la Ville de Pully. Cette action est menée dans le cadre du programme Ecowatt.

Pully, le 5 août 2022 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction des travaux et des services industriels, Marc Zolliker, Conseiller municipal, 021 721 31 11